

Attendu qu'il a été prouvé que le trottoir avait été couvert de cendres et que d'autres précautions avaient été prises;

Attendu qu'il a été démontré que le trottoir vis-à-vis la propriété où l'accident s'est produit était de deux parties;

Attendu qu'une partie était couverte de neige et de glace et que l'autre était faite de fer et de verre;

Attendu que la dernière partie, à raison de sa nature et de la chaleur provenant de l'intérieur de la bâtisse, aurait fait fondre la neige d'un coup et en avait rendu les approches plus glissantes qu'elles ne l'eussent été sous des conditions ordinaires,

Et il est

Résolu: (a) De donner instruction au greffier de la Ville de dire à quelle date la permission de construire un tel trottoir a été donnée, et aussi

(b) De donner instruction à l'inspecteur de la Ville de faire au Conseil un rapport sur lequel sera démontré si ces trottoirs faits de fer et de verre, chauffés par la chaleur de l'intérieur de la bâtisse, ou non chauffés, sont dangereux ou non pour les piétons.

13. M. l'échevin Carter soumet un projet de règlement pour pourvoir à l'entretien des trottoirs durant l'hiver dans la Ville de Montréal, et de prélever un impôt sur les propriétaires d'immeubles pour en couvrir les frais.

Sur proposition de M. l'échevin CARTER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ce règlement soit lu une première fois.

Ledit règlement subit sa première lecture, et il est

Ordonné: De le référer à la Commission de la Voirie pour examen et rapport.

RAPPORTS

14. De la Commission des Finances pour régler les réclamations et les jugements s'élevant à la somme de \$2,793.96.

15. De la Commission des Finances pour régler des réclamations s'élevant à \$1,150.25.

16. De la Commission des Finances pour être autorisée à vendre la propriété Dansereau sur la rue Moreau.

17. De la Commission des Finances pour payer les honoraires des témoins en rapport avec l'expropriation de la Côte Saint-Lambert (\$2,437.04).

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

18. De la Commission des Finances concourant, mais seulement jusqu'à concurrence de \$5,000, dans le rapport de la Commission de la Voirie pour un crédit de \$10,000 pour empêcher l'inondation.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19. De la Commission des Finances concourant dans le rapport de la Commission des Marchés pour un crédit de \$1,600 pour réparer le toit du marché Bonsecours.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin LEVY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20. De la Commission de la Voirie pour permettre à la "Northern Electric and Manufacturing Co." de placer un tuyau à l'eau au travers de la rue William.

21. De la Commission de la Voirie pour permettre au gouvernement fédéral d'installer un système de tubes pneumatiques pour le service postal.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

22. De la Commission de la Voirie pour un crédit de \$6,500 pour un débouché en acier, pour l'égout de la Rivière-des-Prairies.

Référé à la Commission des Finances.

23. De la Commission de l'Aqueduc pour ratifier le contrat de la pompe à vapeur octroyé à la Hawthorn, Davey Co., de Leeds, Angleterre.

Question différée.

24. De la Commission des Marchés pour accorder le contrat à MM. Côté & Marsan pour deux logements dans le marché Bonsecours (\$1,670.00).

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Whereas, it has been proved that the sidewalk had been covered with ashes and that other precautions had been observed;

Whereas, it was shown that the sidewalk in front of the property where the accident occurred was of two kinds;

Whereas one had snow and ice on it, while the other portion was made of iron and glass;

Whereas the latter portion, on account of its nature, and the heat from within the building, caused the snow to melt at once and made the approaches to it more slippery than they would have been under ordinary conditions;

And it was

Resolved: (a) To instruct the City Clerk to state when the permission to build such a special sidewalk was granted, and to produce the resolution in virtue of which this permission has been granted, and also

(b) To instruct the City Surveyor to give this Council a report in which it will be stated whether sidewalks made of iron and glass, heated from within the building, or not heated, are or are not dangerous to pedestrians.

13. Ald. Carter submitted a draft of by-law to provide for the keeping of sidewalks in good order during the winter season throughout the City of Montreal, and to levy an assessment on the owners of immovable property to cover the cost thereof.

On motion of Ald. CARTER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said by-law be now read a first time.

Said by-law was accordingly read a first time, and

Ordered: To be referred to the Road Committee for examination and report.

REPORTS.

14. From Finance Committee to settle claims and judgments, amounting to \$2,793.96.

15. From Finance Committee to settle claims, amounting to \$1,150.25.

16. From Finance Committee for authority to sell Dansereau property on Moreau street.

17. From Finance Committee to pay fees of witnesses in connection with St. Lambert Hill expropriation, (\$2,437.04).

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

18. From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$5,000 only, in a report of the Road Committee asking for an appropriation of \$10,000 to prevent inundations.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

19. From Finance Committee, concurring in a report of the Market Committee, for an appropriation of \$1,600 to repair roof of Bonsecours market.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LEVY, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

20. From Road Committee, to allow the Northern Electric and Manufacturing Co. to lay a water pipe across William street.

21. From Road Committee to allow the Federal Government to install a system of pneumatic tubes for postal service.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

22. From Road Committee for an appropriation of \$6,500 for a steel sewer outlet at Rivière-des-Prairies.

Referred to the Finance Committee.

23. From Water Committee to ratify contract from a steam pump to be bought from Hawthorn, Davey Co., of Leeds, England.

Consideration deferred.

24. From Market Committee, to award contract to Messrs. Côté & Marsan for two lodgings in Bonsecours market, (\$1,670.00).

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. ROBILLARD, it was